

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2026

Référence
026-2026

Désignation d'un élu  
représentant auprès de la  
Société Publique Locale  
(SPL) EAU DU PONANT

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	14	15

Vote
<b>A la majorité</b>
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après :  
dépôt en PREFECTURE DU  
FINISTERE le  
Et  
Publication ou notification le

L'an 2026, le 9 avril à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Maison des Services et des Associations, sous la présidence de Monsieur Grégory LE GUILLOU, Maire de la commune.

L'ordre du jour a été affiché en Mairie le 3 avril 2026.

Date de la convocation : le 3 avril 2026

**Présents** : Monsieur Grégory LE GUILLOU, Monsieur Jean-Pierre MELL, Monsieur Adrien PLASSART, Madame Christiane REDON, Madame Myriam SAENZ, Madame Sophie SCOUARNEC, Madame Béatrice BALPE, Madame Elodie CADIOU, Madame Katalin BORONKAI, Madame Stéphanie CHARBUILLET, Madame Virginie BOURNIGAL, Monsieur Philippe LE QUERE, Monsieur Laurent MARCINISZYN et Monsieur Arnaud COZIEN

**Absent excusé** : Monsieur Fabien DIRAISON – donne procuration à Monsieur Adrien PLASSART

**A été nommé secrétaire** : Madame Katalin BORONKAI

### 026-2026 – Désignation d'un élu représentant auprès de la Société Publique Locale (SPL) EAU DU PONANT

En tant qu'actionnaire de la Société Publique Local (SPL) EAU DU PONANT, la commune de PLOUYE dispose d'un siège au sein de son Assemblée Spéciale et un siège au sein de son Assemblée Générale.

Il convient que le conseil municipal désigne un élu représentant auprès de la SPL EAU DU PONANT.

Monsieur Le Maire propose sa candidature.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé, décide, à l'unanimité des membres présents, de désigner, comme représentant auprès de la Société Publique Local EAU DU PONANT, Monsieur Grégory LE GUILLOU.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus.

En Mairie, le 10 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
Katalin BORONKAI



Le Maire,  
Grégory LE GUILLOU

